

## Communiqué de presse

### CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL POUR CALAIS ET LE CALAISIS : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a réuni ce vendredi 3 mars le deuxième comité de pilotage régional du contrat de développement territorial pour Calais et le Calaisis, en présence de Natacha Bouchart, maire de Calais, présidente de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers ainsi que Corinne Deroo, conseillère régionale, présidente de la commission aménagement du territoire et de la transition énergétique.

Le contrat de développement territorial pour Calais et le Calaisis, signé le 13 novembre 2015, mobilise, d'ici 2020, 155 millions d'euros au total dont 50 millions d'euros de crédits de l'État, pour soutenir Calais et son territoire affectés par les conséquences de la crise migratoire.

#### 20 millions mobilisés par l'État à ce jour

Près de 16 mois après la signature de ce contrat, des avancées significatives ont été présentées au comité de pilotage. **L'État a d'ores et déjà déployé plus de 20 millions d'euros** pour le territoire sur des actions précises et visibles par tous. Ces crédits sont répartis selon les 3 axes du contrat :

- **Soutenir l'économie et l'emploi : près de 6 millions d'euros**
  - participation au fonds d'études pour le parc d'attraction « Heroic Land » : 0,98 million d'euros
  - équipement en très haut débit de zones d'activité : 1,28 million d'euros
  - formations : 2,8 millions d'euros
  - soutien à l'investissement de l'école des langues : 200 000 euros
  - financement d'un poste de chargé de mission auprès de Calais Promotion : 20 000 euros
  - soutien au commerce calaisien : 500 000 euros
- **Développer l'attractivité du territoire : près de 9 millions d'euros**
  - aménagement du front de mer : 8,67 millions d'euros
  - étude de mobilité pour le développement de l'aéroport de Calais-Dunkerque : 250 000 euros
- **Assurer la transition écologique et énergétique : 5,5 millions d'euros**
  - travaux d'assainissement : 4 millions d'euros
  - travaux eau potable : 1,55 million d'euros

De leur côté, les partenaires ont consacré à la mise en œuvre du contrat, en 2016, plus de 6 millions d'euros : 5,6 millions d'euros de la ville de Calais et de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers et 0,5 million d'euros du conseil régional Hauts-de-France.

En octobre 2015, le Premier ministre a exprimé la solidarité nationale en mobilisant de façon exceptionnelle 50 millions de crédits de l'État pour ce territoire. Le conseil régional et le conseil départemental du Pas-de-Calais se sont joints à cette mobilisation en apportant respectivement 25 millions d'euros et 32 millions. Ces sommes s'ajoutent à celles de la ville de Calais et la communauté d'agglomération soit 48 millions d'euros.